

Cette demande ne fait pas acte de contrat ou de réservation. Toute demande illisible ou incomplète sera rejetée. La Direction des Plateformes et des Ressources Numériques a un rôle d'enregistrement des informations fournies dans ce document et n'est pas responsable en cas de contestations relatives à l'utilisation du nom de domaine demandé. Les conditions d'attribution des noms de domaine en .MC sont détaillées sur le site web <https://www.nic.mc>.

Seuls les bureaux d'enregistrement avec une accréditation valide peuvent soumettre une demande. Toute demande d'enregistrement doit être accompagnée des pièces justificatives (Extrait RCI, dépôt de marque, statuts, ...). En cas de modification, ne remplir que les champs « Nom du domaine » et ceux concernés par les modifications.

→ Ce document doit exclusivement être retourné par mail à l'adresse : nic@gouv.mc

Bureau d'enregistrement : NUMERICA

☒ Enregistrement ☐ Modification ☐ Suppression

Nom du domaine : bluemarinecleaning

Demandeur

Société / Nom : BLUE MARINE CLEANING SRL

Adresse : 4/6 avenue Albert II

Code Postal : 98000

Ville : MONACO

Pays : MONACO

E-mail : contact@bluemarinecleaning.com

Tél 1 : +33625006465

Tél 2 :

Contact administratif

Nom : VALLAURI

Prénom : ROMAIN

Société : BLUE MARINE CLEANING SRL

Adresse : 25 avenue Grovetti Frères

Code Postal : 98000

Ville : MONACO

Pays : MONACO

Tél 1 : +33625006465

Tél 2 :

E-mail : contact@bluemarinecleaning.com

Contact technique

Nom : SARRAZIN

Prénom : Nicolas

Société : NUMERICA

Adresse : 4/6 avenue Albert II

Code Postal : 98000

Ville : Monaco

Pays : Monaco

Tél 1 : +33631621716

Tél 2 :

E-mail : contact@numerica.mc

Serveurs DNS

Serveur primaire (*) : deku.smash.mc

Serveur secondaire (*) : ichigo.smash.mc

Serveurs optionnels :

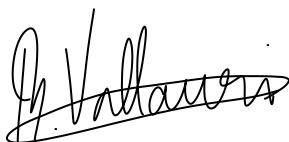
(*) Champs obligatoires

En application de l'article 143 de la loi n°1.165 du 23 décembre 1993 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur les données vous concernant.

- ☒ Le demandeur du nom de domaine reconnaît avoir lu et accepte les termes de la charte de nommage
→ ☒ Le bureau d'enregistrement reconnaît avoir lu et accepte les termes du contrat d'enregistrement

Date : 07/09/2026

Demandeur :
Signature et cachet



Bureau d'enregistrement :
Signature et cachet

